

RAPPORT N° : 401139 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
 Autodrome de Linas-Montlhéry
 Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHERY

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : AUTOMOBILES PEUGEOT
Manufacturer

 Marque : PEUGEOT
Make

MONTLHERY, le 07/07/2025



Grégory PICARD
 Responsable du service conformité
 Conformity Department Manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / Only the french version is the authentic text.

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
 Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
 Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
 Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / This document contains 3 page(s)



A. Bref aperçu et conclusions principales - Quick overview and main conclusions

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport.

Concernant les procédures ISC 2024 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2023/443, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur 6 véhicules des 2 familles sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report.

Regarding the 2024 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2023/443, the vehicles of 2 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on 6 vehicles of the 2 families comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - ISC activities performed by the manufacturer in the previous year: :Collecte des informations par le constructeur - Information gathering by manufacturer

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2024 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2024:

2-VF3-EA**Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021**

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
05/10/2021	208	VF3CCHMRPK W101022	01/07/2019	26 961	DG	410,823	29,88	26,76	25,176	/	/
27/10/2021	208	VF3CCHMRPK T078748	01/09/2019	20 040	DG	318,178	28,192	26,265	19,361	/	/
30/11/2021	208	VF3CCHMRPK W099870	01/07/2019	17 358	DG	280,173	22,038	20,835	16,032	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
18/07/2023	208	VF3CCHMRPJ W107017	01/09/2018	27 865	AG	314,574	33,815	31,68	23,102		
23/11/2023	2008	VF3CUHMRPJ Y150909	01/09/2018	45 161	AG	227,468	21,612	20,164	26,408	/	/
31/01/2024	2008 PureTech	VF3CUHMRPK Y087794	04/06/2019	53 853	AG	457,8	30,904	28,143	37,535	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF3-EC
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
09/03/2021	3008	VF3M45GFRK S528586	01/01/2020	15 570	DG	331,178	12,251	9,805	21,425	0,502	1,424
08/12/2021	3008	VF3M45GFRK S450200	01/10/2019	27 433	DG	357,003	14,67	9,599	19,375	0,37	0,972
25/01/2022	5008	VF3M45GFRK S391369	01/10/2019	32 553	DG	404,763	14,582	10,687	21,869	1,85	1,902

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DA

 Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019 – 08/2021

Lot 1 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
04/03/2021	3008	VF3MCYHZRLS099357	01/02/2020	17 256	AM	65,97	43,101	47,266	0,217	0,06
09/07/2021	308 SW	VF3LCYHZRKS376431	01/09/2019	48 116	DG	45,199	49,051	53,349	0,12	0,173
22/07/2021	3008	VF3MCYHZJKS390685	01/09/2019	15 197	AM	58,243	90,92	95,486	0,274	0,092
07/09/2021	308	VF3LCYHZRLS058079	24/01/2020	64 567	DG	79,343	49,143	55,454	0,065	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***

Lot 2 :

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

 Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
08/02/2024	5008 BHD1 130 S	VF3MCYHZJLS214896	16/09/2020	42 249	AM	110,857	84,307	93,186	0,70	0,412
05/03/2024	3008 BlueHDi 13	VF3MCYHZJLS201976	09/09/2020	35 687	AM	102,488	55,63	66,971	0,88	6,278
22/05/2024	3008 ACT BUSI B	VF3MCYHZRLS215621	18/09/2020	84 224	AM	90,522	66,889	74,122	0,59	0,039
26/06/2024	5008 V2 ALL BUS	VF3MCYHZRLL076332	01/10/2020	63 261	AM	81,499	64,366	71,591	0,53	0,034

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***

2-VF3-DB
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
28/09/2021	EXPERT COMBI	VF3VAYHVKL7021161	01/02/2020	21 894	AM	27,405	50,099	53,017	0,367	0,01
28/09/2021	EXPERT COMBI	VF3VAYHVKL7021166	01/02/2020	36 225	AM	37,855	65,756	69,81	0,506	0,01
14/12/2021	SPACE TOURER	VF7VAYHVKL7030304	01/07/2020	22 340	AM	60,359	46,016	52,203	0,66	0,022

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.



2-VF3-DC

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
26/01/2021	308	VF3LBYHYPLS082714	01/02/2020	17 939	DG	63,089	43,088	49,893	0,033	0,024
23/03/2021	208	VF3CCYHYPLW016671	01/06/2020	17 297	AM	31,418	38,724	42,73	0,36	0,013
20/04/2021	208	VF3CCYHYPLW016474	01/06/2020	22 476	AM	77,056	46,542	55,241	0,34	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : fin de production + 5 ans / *end of production + 5 years*

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
13/03/2024	208 BlueHDi 10	VF3CUYHYPKY188619	01/09/2019	99 460	AM	116,227	92,448	102,795	0,57	0,157
20/03/2024	208R AFF PREM P	VF3CCYHYPKW023574	01/02/2019	79 555	BG	132,04	79,2	93,596	0,63	0
21/03/2024	308R V2 AFF 5P	VF3LBYHYPLS164852	01/07/2020	41 465	DG	63,478	48,025	53,56	0,46	0
26/11/2024	308 SW BlueHDi	VF3LCYHYPLS226316	24/09/2020	51 521	DG	42,333	43,35	49,159	0,43	0,000395

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.

2-VF3-DD
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
25/01/2022	EXPERT FG	VF3VBYHVKKZ083132	01/10/2019	26 086	AN	56,09	59,028	65,74	1,108	0,058
01/02/2022	EXPERT FG	VF3VBYHVKKZ085816	25/10/2019	44 517	AN	58,686	63,538	67,533	0,58	0,014
08/02/2022	EXPERT FG	VF3VBYHVKKZ085820	01/10/2019	62 565	AN	75,525	75,225	83,02	0,64	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
04/11/2022	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VBYHVKMZ0249 35	01/02/2021	48 561	AN	48,43	87,31	92,025	0,37	0,113
29/11/2022	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VBYHVKL706729 2	19/12/2020	31 029	AN	34,912	57,149	61,11	0,70	0,01
18/01/2023	EXPERT FG	VF3VBYHVKMZ0766 18	01/07/2021	18 839	AN	24,278	55,24	58,484	0,44	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DE
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
23/11/2021	308	VF3LHEHZRKS389009	01/10/2019	20 107	AM	36,588	13,824	18,833	0,905	28,178
21/04/2023	3008	VF3MJEHZRJS219990	01/05/2018	75 129	BG/	45,554	20,915	26,787	0,13	0,01
21/04/2023	5008	VF3MJEHZRJL067484	01/09/2018	33 280	BG	32,4	24,94	28,057	0,13	0,01
08/06/2023	5008	VF3MJEHZRJL023415	08/06/2023	79 052	BG	53,853	20,142	25,518	0,26	2,804

Les résultats de 1 véhicule (1 observation aberrante extrême – PN) placent la famille en condition de refus, suivant le §5.10.4 de l'annexe II du règlement UE 2018/1832.

Des mesures correctives doivent être mise en place par le constructeur conformément au §7 de l'annexe II du règlement UE 2018/1832.

Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

The results of 1 vehicle (1 extreme outliers – PN) place the family in a fail condition, according to §5.10.4 of Annex II of EU Regulation 2018/1832.

Remedial measures shall be implemented by the manufacturer according to §7 of Annex II of EU Regulation 2018/1832.

The tests must be continued on other vehicles in order to comply with the statistical rules. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DF
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
22/02/2022	EXPERT FG	VF3VFAHKKKZ083892	01/10/2019	54 538	AO	151,679	56,334	62,483	1,99	1,8
08/02/2022	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFAHXKKZ086910	01/10/2019	42 764	AO	61,526	63,127	68	0,51	0,33
15/02/2022	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFAHXKKZ086907	01/10/2019	67 285	AO	52,265	62,143	71	0,47	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
23/02/2023	(OPEL) VIVARO FG	VXEVFAXKXKMZ051270	26/05/2021	31 870	AN	61,083	49,495	53,721	0,43	0,025
21/03/2023	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFAHXK8LZ087204	01/12/2020	54 373	AO	52,514	68,651	73,904	0,49	5,141
29/06/2023	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFAHXK8MZ068008	11/06/2023	20 487	AO	28,956	33,64	37,07	0,19	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DI
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021
Lot 1 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
25/01/2022	BOXER FG	VF3YCBNFB12M68437	01/11/2019	63 272	AO	20,818	62,215	66,574	4,51	0,077
31/03/2022	BOXER FG	VF3YBBNFB12N21324	01/01/2020	42 526	AO	31,195	29,1	32,828	1,62	0,022
22/05/2021	JUMPE R FG	VF7YAANFB12M31265	01/09/2019	17 604	AO	22,932	46,801	135,27	4,4	0
01/12/2021	JUMPE R FG	VF7YABNFB12M30077	01/09/2019	30 724	AO	13,915	35,921	40,528	4,289	0,018

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Lot 2 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
28/11/2023	(CITROEN) JUMPER FG	VF7YBANFB12P48 106	01/07/2020	44 673	AO	16,558	38,455	38,554	1,02	0,037
21/12/2023	(CITROEN) JUMPER FG	VF7YCANFB12T46 144	01/07/2021	62 823	AO	28,27	58,408	65,037	2,65	0,025
22/02/2024	(CITROEN) JUMPER TOLE 33	VF7YBANFB12T17 446	00/01/1900	29 665	AO	26,426	39	45,446	1,96	0,106

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
30/08/2022	BOXER FG	VF3YAANFA12P54 870	30/07/2020	40 311	AO	24,218	41,056	46,01	0,00	1,423
27/10/2022	(CITROEN) JUMPER FG	VF7YAANFB12T18 036	01/06/2021	45 924	AO	31,833	60,578	65,95	2,43	0,065
04/05/2023	(CITROEN) JUMPER FG	VF7YBBNFB12N78 368	01/03/2020	41 935	AO	29,943	71,837	76,163	0,16	0,074

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure



Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-EQ
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2019 – 12/2020
Lot 1 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
21/07/2021	3008	VF3MRHNSUK S440420	21/10/2019	49 046	AM	261,345	16,238	14,62	15,044	0,616	2,95
07/09/2021	2008	VF3CUHNS4K Y147008	07/07/2019	30 082	AM	242,663	14,93	12,992	9,305	0,74	1,611
23/11/2021	308	VF3LPHNSJKS 409792	01/10/2019	16 820	AM	171,197	20,643	18,008	14,725	0,159	1,758

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
01/10/2021	5008	VF3MRHNSML S119846	05/03/2020	21 528	AM	389,23	22,44	18,58	30,19	0,253	3
08/10/2021	3008	VF3MRHNSUL S077821	08/02/2020	23 863	AM	247,21	16,99	14,59	19,22	0,257	2,7
28/09/2021	3008	VF3MRHNSUL S077823	06/02/2020	16 637	AM	265,44	18,61	16,17	17,51	0,253	3

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
21/09/2021	308	VF3LPHNSJM S064448	15/02/2021	24 707	AP	250,906	24,196	21,945	29,418	0,186	1,14
14/10/2021	3008	VF3MRHNSM MS061642	01/02/2021	23 662	AP	207,394	27,09	21,261	19,93	0,335	1,504
07/12/2021	3008	VF3MRHNSUL S301039	15/11/2020	22 153	AP	252,067	16,617	14,687	15,214	0,44	1,214

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.



Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
05/09/2023	3008	VF3MRHNSUN S072758	01/04/2021	63 718	AP	272,185	28,39	25,499	18,995	0,14	0,749
05/09/2023	3008	VF3MRHNSUN S062861	01/04/2022	41 502	AP	261,407	22,385	19,036	17,802	0,16	0,434
05/09/2023	3008	VF3MRHNSUN S073827	01/04/2022	52 991	AP	298,075	27,661	24,61	24,871	0,22	0,672

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF3-ER
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
13/12/2022	5008	VF3M45GFUL S197869	04/11/2022	71 501	AP	394,94	28,394	23,751	22,198	1,01	0,247
31/05/2023	5008	VF3M45GFUN S102499	01/06/2022	15 752	AP	363,348	19,279	15,854	20,282	0,39	1,195
31/05/2023	3008	VF3M45GFUL S273547	01/10/2020	60 213	AP	328,876	22,233	17,496	20,527	0,20	1,374

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-PH

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2019 – 12/2020

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
01/03/2022	3008 4X4	VF3M45GBUL S190498	01/10/2020	24 923	AM	299,039	9,413	7,996	19,933	0,59	0,788
22/03/2022	3008 4x4	VF3M45GBUL S175064	01/07/2020	28 152	AM	295,435	15,31	13,112	9,038	0,33	1,852
03/05/2022	3008 4x4	VF3M45GBUL S246473	01/10/2020	23 655	AM	422,805	13,03	11,027	8,923	0,23	2,17

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
17/11/2021	3008 4X2	VF3M4DGZUM S118817	01/04/2021	16 226	AP	323,56	11,057	9,234	8,551	0,338	0,718
23/11/2021	3008 4X2	VF3M4DGZUM S025055	01/04/2021	15 552	AP	337,79	12,048	10,014	11,469	0,39	1,113
08/02/2022	3008 4X2	VF3M4DGZUM S156084	09/06/2021	17 030	AP	298,959	8,918	7,307	8,566	0,42	0,687

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2023 – 12/2024

Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
31/10/2023	3008 4x4	VF3M45GBUN S067934	01/04/2022	37 992	AP	317,77	12,712	10,709	9,915	0,37	0,396
20/12/2023	3008 4x4	VF3M45GBUN S067938	01/04/2022	19 489	AP	320,543	15,343	12,534	9,297	0,09	0,668
19/12/2023	3008 4x4	VF3M4DGZUN S080071	01/05/2022	27 726	AP	294,153	9,928	8,226	10,643	0,69	0,561

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.



2-VF3-PJ

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2023 – 12/2024

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
16/07/2024	3008 V2 GT E TE	VF3M4DGZUP S077347	15/05/2023	26 850	AP	391,556	19,297	16,11	4,78	0,18	0,072
17/07/2024	3008 V2 GT E TE	VF3M4DGZUP S059703	27/03/2023	32 833	AP	187,803	11,954	10,101	3,24	0,14	0,074
17/07/2024	3008 V2 GT E TE	VF3M4DGZUP S059704	27/03/2023	27 567	AP	167,253	9,655	7,927	3,76	0,18	0,11

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

2-VF3-DP

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2019 – 12/2020

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
21/10/2021	3008	VF3MCYHZULS195387	01/09/2020	24 839	AP	25,427	48,39	51,352	0,282	0
07/12/2021	5008	VF3MCYHZMLS161607	01/09/2020	31 889	AP	47,253	35,057	41,244	0,097	0
18/01/2022	308	VF3LBYHZJLS247027	01/10/2020	48 527	AP	87,152	40,726	49,01	0,31	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021 – 12/2022

Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
14/10/2021	5008	VF3MCYHZULS315704	01/12/2020	15 200	AP	21,298	41,72	43,64	0,208	0,062
03/11/2021	5008	VF3MCYHZUML009462	01/01/2021	16 155	AP	29,072	41,635	44,157	0,096	0
01/12/2021	3008	VF3MCYHZUMS022813	01/01/2021	29 039	AP	36,501	25,337	28,828	0,288	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
05/05/2023	3008	VF3MCYHZMLS302904	25/11/2020	19 034	AP	64,498	82,655	86,565	0,62	0,0125
05/05/2023	3008	VF3MCYHZUMS159476	15/06/2021	40 750	AP	41,923	33,826	37,995	0,36	0,00729
24/05/2023	3008	VF3MCYHZMMS085038	09/03/2021	29 721	AP	60,071	57,016	62,184	0,33	0,0107
29/06/2023	5008	VF3MCYHZMLS282426	15/11/2020	47 048	AP	59,553	58,053	63,339	0,28	0,0142

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
09/11/2023	3008	VF3MCYHZMNS041394	01/02/2022	21 585	AP	75,636	43,754	49,76	0,33	0,19
09/11/2023	5008	VF3MCYHZMNS096851	01/06/2022	25 771	AP	60,038	24,171	32,557	0,22	0

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DQ
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
04/11/2022	EXPERT COMBI	VF3VAYHVMMZ082446	01/08/2021	16 201	AP	79,456	45,445	50,994	0,62	0
16/02/2023	(CITROEN) JUMPY COMBI	VF7VAYHVMMNZ032606	14/04/2022	21 363	AP	52,413	35,924	40,59	0,33	0,055
19/07/2023	EXPERT FG	VF3VBYHVMM7859540	01/12/2021	24 387	AQ	69,108	41,488	46,266	0,42	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
22/05/2024	EXPERT PREM L2	VF3VBYHVMNZ034138	01/04/2022	89 326	AQ	60,409	30,096	37,237	0,30	0,034
22/05/2024	EXPERT PREM L2	VF3VBYHVMNZ034139	01/04/2022	60 321	AQ	60,464	23,998	30,072	0,40	0,034

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DT
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
17/02/2022	SPACETOU RER	VF7VEEHTMM7823606	01/04/2021	21 607	AP	48,897	13,479	17,667	0,15	0,33
28/06/2022	TRAVELLE R	VF3VEEHTMM7816483	01/03/2021	35 709	AP	64,07	23,25	27,125	0,77	0,139
14/02/2023	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFEHTMMZ121185	01/12/2021	23 717	AR	36,214	20,265	24,854	0,54	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DW
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021 – 12/2022
Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
17/02/2023	(OPEL) VIVARO FG	VXEVEH7N7011125	28/02/2022	26 243	AR	49,785	25,82	25,82	0,43	0,543
07/03/2023	(OPEL) MOVANO FG	VXEYCBPFB12U04595	01/11/2021	15 014	AR	33,379	36,563	40,097	0,77	0,01
04/04/2023	(OPEL) VIVARO FG	VXEVEH7N7007456	01/02/2022	37 265	AR	44,556	13,025	18,173	0,57	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.



Lot 2

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
07/02/2024	Boxer	VF3 YBAPFB 12W25979	29/11/2022	33 159	AP	34,104	22,222	24,606	1,49	0,367
07/02/2024	Boxer	VF3 YBAPFB 12W35446	29/11/2022	39 611	AP	32,468	20,966	23,147	1,66	0,388
16/02/2024	Boxer	VF3 YCBPFC NG022776	19/11/2022	32 149	AP	28,328	22,381	24,57	1,71	0,367

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024
Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
16/07/2024	BOXER TOLE 330	VF3YAAPFA12U79 947	01/06/2022	45 154	AR	101,267	20,576	31,086	0,51	0,02
19/12/2024	JUMPER TOLE 35	VF7YCBPFB12W27 502	18/11/2022	35 866	AR	34,195	22,965	26,934	1,47	0,043

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Lot 2

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-MH
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - *ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2024 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne en 2023.
The selection of the ISC families to be tested for the 2024 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2023.

2-VF3-EA : 0	2-VF3-EQ : 23 999
2-VF3-EC : 0	2-VF3-ER: 7
2-VF3-DA : 0	2-VF3-PH : 39
2-VF3-DB : 0	2-VF3-PJ: 6 343
2-VF3-DC : 0	2-VF3-DP : 25 986
2-VF3-DD : 0	2-VF3-DQ: 33 109
2-VF3-DE : 0	2-VF3-DT: 0
2-VF3-DF : 0	2-VF3-DW : 103 798
2-VF3-DI : 0	2-VF3-MH : 25 454

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2024 :
The following ISC families have been selected as part of the ISC 2024 testing procedures:

2-VF3-EQ :

Accepté (voir rapport 401140 en annexe)

Pass (see report 401140 in annex)

2-VF3-DQ :

Accepté (voir rapport 401138 en annexe)

Pass (see report 401138 in annex)

Enquêtes approfondies - Detailed investigations

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2024.
No investigation was launched during the ISC 2024 test campaign.

Mesures correctives - Remedial measures

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2024.
No corrective action was launched during the ISC 2024 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC -
Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée
No information communicated

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons
Learned (including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée
No information communicated

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée
No information communicated

RAPPORT N° : 401140 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **CNRV, Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS *VEHICLES SUBMITTED TO TESTS*

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	AUTOMOBILES PEUGEOT
Marque <i>Make</i>	:	PEUGEOT (3008, 5008)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e2*2007/46*0534*
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-VF3-EQ

MONTLHÉRY, LE 30/04/2025

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV), conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2023/443, les véhicules de 1 famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV), in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2023/443, the vehicles of 1 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

1. Date de l'essai - Test date

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - Unique Number of ISC Report

401140

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - Date of approval by authorised representative

30/04/2025

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform

Date de transmission prévue / planned transmission date : 30/04/2025

5. Nom et adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

**AUTOMOBILES PEUGEOT
2-10 Boulevard de l'Europe,
78300 Poissy, F**

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

**UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com**

7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

3008, 5008 (M)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-VF3-EQ

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA : e2*2007/46*0534*22, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20491*01
RCE/WVTA : e2*2007/46*0534*23, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*21067*03
RCE/WVTA : e2*2007/46*0534*24, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*21067*03

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2023 – 31/12/2023



12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *Test types and procedures used for the programme*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 24/214
- 24/215
- 24/216

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF3MRHNSMNS095257	VF3MRHNSUNS178862	VF3MRHNSUNS186825
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,0	22,9	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	40,7	41,7	48,5
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	-0,7	2,8	0,6



- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1640	1541	1553
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1663	1562	1574
f_0 (N)	94,2	103,4	103,9
f_1 (N/(km/h))	0,455	0,072	0,072
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03810	0,03972	0,03995

- Résultats de l'essai et le calcul des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF3MRHNSMNS095257	VF3MRHNSUNS178862	VF3MRHNSUNS186825
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	PEUGEOT	PEUGEOT	PEUGEOT
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	5008	3008	3008
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-HNS____MB6F3427-VF3-0	IP-HNS____ATN83445-VF3-0	IP-HNS____ATN83445-VF3-0
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VF3MRHNSMNS095257	VF3MRHNSUNS178862	VF3MRHNSUNS186825
Numéro identification UTAC <i>UTAC identification number</i>	24/214	24/215	24/216
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	Combustion interne <i>Internal combustion</i>	Combustion interne <i>Internal combustion</i>	Combustion interne <i>Internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	Manuelle <i>Manual</i>	Automatique <i>Automatic</i>	Automatique <i>Automatic</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Marque : TOTAL ENERGIES
Make
 Type : ULG E10 EURO6 CERT
Type
 Masse volumique à 15 °C (kg/dm³) : 0,7491
Density at 15°C (kg/dm³)
 Teneur en soufre (mg/kg) : < 3,0
Sulphur content (mg/kg)
 Numéro de lot : PCA030252D
Batch number



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	02/10/2024	03/10/2024	09/10/2024
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	38 120	36 376	36 534
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,0	22,9	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	40,7	41,7	48,5
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	-0,7	2,8	0,6
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,65	0,70	0,59

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1640	1541	1553
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1663	1562	1574
f_0 (N)	94,2	103,4	103,9
f_1 (N/(km/h))	0,455	0,072	0,072
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03810	0,03972	0,03995

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1

EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

EEE.VEH.CE2		
Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / Diluted gaz analysis bay	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / Particle counter	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / Weather station	VAISALA PTU 301-11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME0005
Ventilation / Ventilation	FEV 14-0722-001	EMI0100
CVS / Constant Volume Sampler	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / Roller	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / Dynamometer	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1

POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	305,28	33,76	29,90	28,25	-	0,239	0,927
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	305,3	33,8	29,9	28,3	-	0,24	0,93
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	455,86	24,00	21,06	11,98	-	0,178	0,171
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	455,9	24,0	21,1	12,0	-	0,18	0,17
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	450,29	32,59	28,52	16,44	-	0,052	0,194
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	450,3	32,6	28,5	16,4	-	0,05	0,19
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO₂ MESUREE (ETAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	161,85	129,79	118,85	148,46	137,27
N°2	185,56	137,99	119,85	150,85	143,28
N°3	176,70	139,53	118,25	149,62	141,46

8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille : **2-VF3-EQ**
Family reference

9. VALEURS CO₂ DECLAREES SUR LE COC
DECLARED CO₂ VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	167	177	178
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	139	141	142
Haute vitesse <i>High</i>	126	123	124
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	156	156	157
Combinée <i>Combined</i>	145	146	146

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	10/10/2024	08/10/2024	03/10/2024
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	Oui / yes	non / no	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	38 145	36 422	36 360
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	38 236	36 505	36 442
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	0	0	50
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $M_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	12,4	120,5	0,97	14,2	489,9	1,09	13,8	760,2	2,00
	Facteur d'évaluation RF_u <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	12,4	120,5	0,97	14,2	489,9	1,09	12,0	663,0	1,75
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	12,4	120,5	0,97	14,2	489,9	1,09	12,0	663,0	1,75
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,21	-	0,16	0,24	-	0,18	0,20	-	0,29
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $M_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	6,9	143,6	0,80	7,4	295,5	0,76	10,5	452,2	1,56
	Facteur d'évaluation RF_t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	6,9	143,6	0,80	7,4	295,5	0,76	10,5	452,2	1,56
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	6,9	143,6	0,80	7,4	295,5	0,76	10,5	452,2	1,56
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,12	-	0,13	0,12	-	0,13	0,18	-	0,26
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable



12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	164,60	138,69	161,34	154,38
N°2	181,33	135,77	147,82	155,62
N°3	215,03	137,57	158,15	171,18

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min)</i>		99	97	99	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		92,07	83,24	81,30	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		9,65	9,71	15,68	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	32,27	36,12	35,50	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	35,40	35,71	34,79	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	32,33	28,17	29,71	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	29,82	28,95	27,02	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	79,39	79,38	78,14	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	119,59	113,47	108,43	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		13:55	10:30	11:17	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		170,98	172,30	179,30	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		15	4	13	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		13,71	13,20	11,76	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		16,81	15,35	13,53	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	8,380	8,213	9,626	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	13,526	15,714	16,361	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	18,594	17,638	13,546	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,180	0,176	0,190	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,071	0,079	0,089	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,057	0,055	0,085	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débimètre / <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz / <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	E10	EMI0129	DEG0081	ANA0150
N°2	E10	EMI0118	DEG0081	ANA0140
N°3	E10	EMI0129	DEG0081	ANA0150

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Véhicule 1 / <i>Vehicle 1</i>						
	Résultats PEMS <i>PMES result</i>	Résultat CVS <i>CVS result</i>	Ecart <i>Difference</i>	Ecart (%) <i>Difference</i>	Tolérance <i>Tolerance</i>	Evaluation <i>Assessment</i>
CO2 (g/km)	-	-	-	-	+/- 10 g/km ou/or 10 %	-
CO (mg/km)	-	-	-	-	+/- 150 mg/km ou/or 15 %	-
NOx (mg/km)	-	-	-	-	+/- 15 mg/km ou/or 15 %	-
PN (#/km)	-	-	-	-	+/- 1,0E11#/km ou/or 50%	-
Distance (m)	-	-	-	-	+/- 250m	-

Véhicule 2 / <i>Vehicle 2</i>						
	Résultats PEMS <i>PMES result</i>	Résultat CVS <i>CVS result</i>	Ecart <i>Difference</i>	Ecart (%) <i>Difference</i>	Tolérance <i>Tolerance</i>	Evaluation <i>Assessment</i>
CO2 (g/km)	-	-	-	-	+/- 10 g/km ou/or 10 %	-
CO (mg/km)	-	-	-	-	+/- 150 mg/km ou/or 15 %	-
NOx (mg/km)	-	-	-	-	+/- 15 mg/km ou/or 15 %	-
PN (#/km)	-	-	-	-	+/- 1,0E11#/km ou/or 50%	-
Distance (m)	-	-	-	-	+/- 250m	-

Véhicule 3 / Vehicle 3						
	Résultats PEMS <i>PMES result</i>	Résultat CVS <i>CVS result</i>	Ecart <i>Difference</i>	Ecart (%) <i>Difference</i>	Tolérance <i>Tolerance</i>	Evaluation <i>Assessment</i>
CO2 (g/km)	-	-	-	-	+/- 10 g/km ou/or 10 %	-
CO (mg/km)	-	-	-	-	+/- 150 mg/km ou/or 15 %	-
NOx (mg/km)	-	-	-	-	+/- 15 mg/km ou/or 15 %	-
PN (#/km)	-	-	-	-	+/- 1,0E11#/km ou/or 50%	-
Distance (m)	-	-	-	-	+/- 250m	-

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	01/10/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GG-525-ZY
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			38 053 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			20/06/2022
VIN :		x	x	VF3MRHNSMNS095257
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		5008
Code du moteur :		x		HN05
Cylindrée [l] :		x		1.199
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		225/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCA030252D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 9695096180 N° Cal. : AA 26 EE B4
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Peugeot 5008 GG-525-ZY

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Assante Locatus
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 rue du Valon 91370 Verrières
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	Non
Taxi?	Non
Véhicule de livraison?	Non
Compétition / sports automobiles?	Non
Voiture de location?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non

Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	30
% hors agglomération	30
% agglomération	40
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	/

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	01/10/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GN-668-BM
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			36 307 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			30/03/2023
VIN :		x	x	VF3MRHNSUNS178862
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		3008
Code du moteur :		x		HN05
Cylindrée [l] :		x		1.199
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		225/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCA030252D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 9695774780 N° Cal. : 8F 14 EE 05
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Peugeot 3008 GN-668-BM

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Association Locatour
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Rue du Vaucluse 91320 Vessy
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	Non
Taxi?	Non
Véhicule de livraison?	Non
Compétition / sports automobiles?	Non
Voiture de location?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non

Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	30
% hors agglomération	20
% agglomération	40
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui.
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	01/10/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GN-703-PZ
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			36 333 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			27/04/2023
VIN :		x	x	VF3MRHNSUNS186825
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		3008
Code du moteur :		x		HN05
Cylindrée [l] :		x		1.199
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		225/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCA030252D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 9695774780 N° Cal. : 8F 14 EE 05
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Peugeot 3008 GN-703-PZ

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Messineh Ibrahim
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	7 rue du Vieux 91120 Males
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	OUI
Voiture d'exposition?	Non
Taxi?	Non
Véhicule de livraison?	Non
Compétition / sports automobiles?	Non
Voiture de location?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non

Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	Not
% autoroute	30
% hors agglomération	20
% agglomération	40
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Ou-
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	



RAPPORT N° : 401138
REPORT

DEMANDEUR : **Centre National de Réception des Véhicules**
APPLICANT Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY
France

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par
SUBJECT type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE
2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the
requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS
VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : **AUTOMOBILES PEUGEOT**
Manufacturer

Marque : **PEUGEOT (Expert)**
Make

Numéro de réception (RCE) : **e2*2007/46*0533**
Type approval number (WVTA)

Famille ISC : **2-VF3-DQ**
ISC family

MONTLHÉRY, 25/06/2025

Sébastien SAUVAGE

Leader homologation
Approval leader

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the materiel submitted to tests or materiel identified in the present report.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*

UTAC
Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.COF.000.008.ENB R01

Ce document comporte 32 page(s) dont 2 annexe(s) / *This document contains 32 page(s) including 2 annex(es)*

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120B
Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France



Confidential Document



1. Date de l'essai - *Test date*

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - *Unique Number of ISC Report*

401138

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - *Date of approval by authorised representative*

25/06/2025

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - *Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform*

Date de transmission prévue / *planned transmission date* : 04/07/2025

5. Nom et adresse du constructeur - *Name and address of the manufacturer*

AUTOMOBILES PEUGEOT
2-10 Boulevard de l'Europe
78300 Poissy
FRANCE

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC - Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *Model name of the vehicles included in the test plan*

Expert (V)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *List of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-VF3-DQ

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *Numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE / WVTA: e2*2007/46*0533*19, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AQ*21140*00

RCE / WVTA: e2*2007/46*0533*21, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AQ*21140*01

RCE / WVTA: e2*2007/46*0533*20, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AQ*21140*01

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *Details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *Period of time over which the sales information was collected*

01/2023 – 12/2024

12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)

Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *Vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »

See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *Test types and procedures used for the programme*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443

Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *Geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

FRANCE (informations recueillies par CNRV pour la sélection des véhicules et par UTAC pour la vérification de la conformité des véhicules)

FRANCE (information collected by the CNRV concerning the vehicles selection and by UTAC concerning the control of the vehicle conformity)

Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

X véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
X vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 24/194
- 24/212
- 25/088

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *Test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF3VBYHVMNZ005253	VF3VBYHVMN7051971	VF3VBYHVMN7015337
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,0	22,9	23,3
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,4	40,5	47,9
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,1	0,0	- 0,2

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *Dynamometer setting (e.g. road load, power setting):*

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	2057	1964	1991
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	2082	1989	1966
f_0 (N)	152,3	147,2	147,3
f_1 (N/(km/h))	0,610	0,610	0,610
f_2 (N/(km/h) ²)	0,05274	0,05274	0,05274

- Résultats de l'essai et calcul d'acceptation/refus - *Test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF3VBYHVMNZ005253	VF3VBYHVMN7051971	VF3VBYHVMN7015337
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *Test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais » *Annex 1 "Details of test results"*

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE *DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE*

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	PEUGEOT	PEUGEOT	PEUGEOT
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	EXPERT	EXPERT	EXPERT
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-YHV____ML6_712A-VF3-0	IP-YHV____ML6_712A-VF3-0	IP-YHV____ML6_712A-VF3-0
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF3VBYHVMNZ005253	VF3VBYHVMN7051971	VF3VBYHVMN7015337
Numéro d'identification UTAC <i>UTAC number identification</i>	24/194	24/212	25/088
Catégorie <i>Category</i>	N1 Cl.2	N1 Cl.2	N1 Cl.2

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR *POWERTRAIN ARCHITECTURE*

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 *TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST*

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES
Type <i>Type</i>	EU6 CERT B7 DIESEL (04G)	EU6 CERT B7 DIESEL (04G)	DIESEL B7 EURO6 CERT
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,8347	0,8347	0,8346
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	3,00	3,00	< 3,0
Numéro de lot <i>Batch number</i>	B61823111	B61823111	B61824101



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	20/09/2024	03/10/2024	19/05/2025
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	54 254	62 782	56 456
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	2057	1964	1991
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	2082	1989	1966
f_0 (N)	152,3	147,2	147,3
f_1 (N/(km/h))	0,610	0,610	0,610
f_2 (N/(km/h) ²)	0,05274	0,05274	0,05274
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,0	22,9	23,3
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,4	40,5	47,6
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,1	0,0	- 0,2
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,73	0,65	0,68
Nombre(s) de sorties de cycle <i>Number(s) of cycle violations</i>	0	0	0

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

Matériel <i>Equipment</i>	Marque <i>Brand</i>	Référence <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME0005
Ventilation <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
CVS	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1

POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule Vehicle	Polluants Pollutants	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules Particulate Matter	Nombre de particules Particle Number
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées Measured values	51,34	-	-	44,58	48,73	0,258	0,015
	Facteurs de régénération (Ki +) Regeneration factors (Ki +)	12,5555	-	-	0,1462	-	0,0503	-
	Valeurs finales Final values	63,9	-	-	44,7	49,8	0,31	0,01
	Valeurs limites Limit values	630	-	-	105	195	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées Measured values	54,40	-	-	53,45	59,69	0,137	0,143
	Facteurs de régénération (Ki +) Regeneration factors (Ki +)	12,5555	-	-	0,1462	-	0,0503	-
	Valeurs finales Final values	67,0	-	-	53,6	60,7	0,19	0,14
	Valeurs limites Limit values	630	-	-	105	195	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées Measured values	94,42	-	-	55,82	64,06	0,001	0,801
	Facteurs de régénération (Ki +) Regeneration factors (Ki +)	12,5555	-	-	0,1462	-	0,0503	-
	Valeurs finales Final values	107,0	-	-	56,0	65,1	0,05	0,80
	Valeurs limites Limit values	630	-	-	105	195	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						

7. ÉMISSION DE CO2 MESUREE (ETAPE 1) – TYPE 1

MESURED CO2 EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule Vehicle	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	180,44	153,95	141,46	182,20	163,61
N°2	183,74	152,58	140,27	183,18	163,78
N°3	192,14	156,19	142,81	183,25	166,43

8. FAMILLE RDE RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-VF3-DQ

9. VALEURS CO2 DECLAREES SUR LE COC DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	195	190	190
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	156	152	152
Haute vitesse <i>High</i>	150	147	147
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	196	194	194
Combinée <i>Combined</i>	174	171	171

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	16/09/2024	01/10/2024	23/04/2025
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	oui / yes	non / no	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	54 089	62 630	56 129
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	54 173	62 715	56 213
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	0	0	74
Corrélation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#. 10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#. 10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#. 10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées m _{RDE,u} <i>Measured values</i>	23,3	9,9	0,12	46,6	79,3	1,00	71,7	79,1	0,64
	Facteur d'évaluation RF _u <i>Evaluation factor</i>	1,0000						1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,u} <i>Calculated values</i>	23,3	9,9	0,12	46,6	79,3	1,00	71,7	79,1	0,64
	Facteurs de régénération (Ki +) <i>Regeneration factors (Ki +)</i>	0,1462	12,5555	-	0,1462	12,5555	-	0,1462	12,5555	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	23,4	22,5	0,12	46,7	91,8	1,00	71,8	91,7	0,64
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,22	-	0,02	0,44	-	0,17	0,68	-	0,11
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées m _{RDE,t} <i>Measured values</i>	13,8	0,0	0,19	20,3	23,6	1,46	33,8	24,3	0,59
	Facteur d'évaluation RF _t <i>Evaluation factor</i>	1,0000						1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,t} <i>Calculated values</i>	13,8	0,0	0,19	20,3	23,6	1,46	33,8	24,3	0,59
	Facteurs de régénération (Ki +) <i>Regeneration factors (Ki +)</i>	0,1462	12,5555	-	0,1462	12,5555	-	0,1462	12,5555	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	14,0	12,6	0,19	20,5	36,1	1,46	33,9	36,8	0,59
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,13	-	0,03	0,20	-	0,24	0,32	-	0,10
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	105	630	6,0	105	630	6,0	105	630	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	150,2	-	9,0	150,2	-	9,0	150,2	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		



12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	170,87	146,75	182,22	164,79
N°2	181,38	142,84	157,49	160,59
N°3	213,80	163,50	196,81	192,19

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min:s)</i>		95	96	100	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		82,43	83,37	83,40	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		7,92	9,57	10,53	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%)</i> (and typical km-distance)	Urbain <i>Urban</i>	36,94	35,16	38,43	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	37,33	36,16	33,46	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	25,73	28,68	28,11	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	30,69	29,36	30,06	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	78,33	76,92	74,69	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	110,82	109,81	107,10	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		10:13	11:15	09:29	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		170,4	171,9	186,9	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		51	18	31	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		19,2	12,0	8,3	0°C (-7°C ; 0°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		22,9	14,3	9,4	30°C (30°C ; 35°C)

V*Apos_95% (m²/s³)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	9,414	16,033	14,351
	Limites Max.	18,614	24,778	27,189
N°2	Résultats	8,733	11,382	15,819
	Limites Max	18,433	24,673	27,114
N°3	Résultats	9,928	16,316	15,981
	Limites Max	18,528	24,508	26,913

RPA (m ² /s ²)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	0,188	0,082	0,106
	Limites Min.	0,126	0,050	0,025
N°2	Résultats	0,167	0,076	0,097
	Limites Min.	0,129	0,052	0,025
N°3	Résultats	0,155	0,076	0,057
	Limites Min.	0,127	0,056	0,025

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	PN (AVL)	Débimètre <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	EMI0128	DEG0075	ANA0149
N°2	EMI0118	DEG0074	ANA0140
N°3	EMI0118	DEG0085	ANA0140

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Dans cette annexe est (sont) intégré(s) le(s) fichier(s) suivant(s) non modifiables
The following no modifiable file(s) are included in this annex



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Loc Eco / Auto Lék
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	E. PICARD 0240940919
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Ne sais pas
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Gri
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non

De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Ne sais pas
% hors agglomération	Ne sais pas
% agglomération	Ne sais pas
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

Loc Eco
 S.A.S Auto 44
 Au capital de 3 000 000 €
 277, boulevard Marcel Paul 44800 Saint-Herblain
 Tél. 02 40 94 00 10 - Fax 02 40 02 72 38
 871 800 637 RCS NANTES - NAF 711A

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	30/08/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GE-717-DV
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			54 037 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			18/01/2022
VIN :		x	x	VF3VBYHVMNZ005253
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832AQ EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		EXPERT
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		88
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/65 R16C
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		OUI Campagne de rappel pour MàJ ECU effectué chez le constructeur



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	B61823111 FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	-
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 9697869280 N° Cal. : \$F8 \$65 \$70 \$6A
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

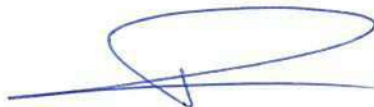
Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Loc Eco Auto Lék
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	E. PICARD 0260960919
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Ne sais pas
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non

Confidential Document

De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Ne sais pas
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Ne sais pas
% hors agglomération	Ne sais pas
% agglomération	Ne sais pas
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

Loc Eco
S.A.S Auto 44
Au capital de 3.000.000 €
277, boulevard Marcel Paul 44800 Saint-Herblain
Tél. 02 40 94 00 10 - Fax 02 40 02 72 38
871 800 637 RCS NANTES - NAF 711A



Confidential Document



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	27/09/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GJ-701-ZV
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			62 594 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			13/10/2022
VIN :		x	x	VF3VBYHVMN7051971
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AQ EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		EXPERT
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		88
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/65R16
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	B61823111 FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	-
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 9695676080 N° Cal. : 33 2A 01 13
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT





VF3VBYHVMN701533747497

VF3VBYHVMN7015337 99-019-768-043

47497 -Serviceheft

Appendice 1

10077452 - AUTO1 Group Operations SE

20250204

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

- AUTO 1 Group -

Peugeot EXPERT 1,5 Blue-HDI TS-L5555

VF3VBYHVMN7015337

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	LAUERER GMBH
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	EICHENSTR.14 83 308 TROSTBERG ALLEMAGNE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	OUI
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% hors agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	ALLEMAGNE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	SELON PECONISATION PEUGEOT
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	06/07/2023 28.500 KM 17/02/2024 42 038 KM

EDART CONCEPT S.A.S
1 RUE DE VALENTON
94 440 VILLECRESNES
06.10.03.48.44
SAS AU CAPITAL DE 10.000€
SIRET 841 113 707 00019



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	29/04/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			56 009 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			04/05/2022
VIN :		x	x	*****15337
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AQ EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		ALLEMAGNE
Modèle :		x		EXPERT
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		88
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/65R16
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	B61824101 FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	-
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 9695676080 N° Cal. : 33 2A 01 13
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT

Fin de rapport
End of the report

